

Tableaux principaux

Championnats Québécois 16 ans

Waterloo

20-23 juillet 2010

FORMAT DE COMPÉTITION :

Simple « double-élimination »

&

Double (obligatoire)

FORMAT DES MATCHS :

Tous les matchs avec « ad » ; 2 de 3 de 6 jeux.

En double, si 3e manche = Super Bris

BONS MATCHS!

Directeur du tournoi : Marc Caron

Juge-arbitre : Claude Joly

ÉCHELLE DES POINTS DE PÉNALITÉ



L'échelle des points de pénalités est utilisée pour les infractions au Code de Conduite

- PREMIÈRE INFRACTION :AVERTISSEMENT
 - DEUXIÈME INFRACTION : PÉNALITÉ D'UN POINT
 - TROISIÈME INFRACTION ET
CHAQUE INFRACTION SUBSÉQUENTE : ... PÉNALITÉ D'UN JEU
- Toutefois, après une troisième infraction, le juge-arbitre décidera si chaque infraction subséquente entraîne une disqualification.

Note 1 : Dans le cas d'une infraction grave au Code de conduite, le juge-arbitre peut disqualifier le joueur immédiatement, sans passer par les étapes habituelles de l'échelle des points de pénalité.

Note 2 : Les infractions au Code de conduite de Tennis Canada peuvent entraîner des mesures disciplinaires.

TEMPS DE REPOS ENTRE-MATCHS :

Les joueurs ont droit à au moins 30 minutes de repos.

Il n'y a pas de pause-repos entre une 2^e et une 3^e manche, sauf en cas de chaleur extrême (déterminé par le juge-arbitre)

PONCTUALITÉ – RETARDS – DÉFAUTS

Lorsqu'on annonce son match, le joueur a la responsabilité d'être habillé et prêt à jouer.

S'il n'est pas prêt à jouer quand son match est annoncé, les pénalités suivantes sont imposées :

- Retard de 5:00 minutes ou moins : perte du tirage au sort, plus 1 jeu
- Retard de 5:01 à 10:00 minutes : perte du tirage au sort, plus 2 jeux
- Retard de 10:01 à 15:00 minutes : perte du tirage au sort, plus 3 jeux
- Retard de plus de 15:00 minutes : disqualification.

Le juge-arbitre part le chronomètre dès que le match est annoncé et qu'un terrain est disponible et qu'il constate qu'un joueur ou les deux joueurs ne sont pas présents ou disponibles pour commencer le match. Le juge-arbitre n'est pas obligé de garder un terrain ouvert en attendant un joueur.



Entourage des joueurs



De façon générale, en tournoi, les joueurs sont responsables du comportement de leur entourage et de toute forme de comportement inapproprié de leur part.

C'est donc le joueur qui est pénalisé pour des paroles ou des gestes anti-sportif provenant de son entourage.

Pendant un match

Le comportement inapproprié des membres de l'entourage d'un joueur peut entraîner des sanctions au joueur sur le terrain, suivant le Code de conduite (avertissement, pénalité d'un point, pénalité d'un jeu, disqualification imminente).

Dans des cas sérieux, le juge-arbitre de Tennis Québec et le directeur de tournoi sont habilités à demander aux membres de l'entourage d'un joueur de quitter les lieux du tournoi. Si cette personne refuse de quitter, le juge-arbitre peut disqualifier le joueur.

Avant/Après un match

Avant et après les matchs, tous comportement anti-sportif ou désobligeant par des membres de l'entourage d'un joueur à l'égard d'autres joueurs ou des autres spectateurs peut entraîner des points de démerite aux joueurs.